



Adoptez le paiement par prélèvement, un moyen simple et sécurisé d'effectuer votre règlement.

MANDAT de Prélèvements SEPA

Référence Unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association des Propriétaires et Copropriétaires CSPC 31-09 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association des Propriétaires et Copropriétaires CSPC 31-09.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs obligatoires **

Nom, Prénoms du débiteur* : _____ **Numéro Adhérent** : _____

Votre adresse* : N° et nom rue : _____

Code postal : Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées bancaires* :

IBAN (International Bank Account Number) - Numéro d'identification international du compte bancaire*

BIC (Bank Identifier code) - Code international d'identification de votre banque*

Merci de joindre un RIB comportant les mentions BIC et IBAN

Nom du créancier* : CHAMBRE SYNDICALE DES PROPRIÉTAIRES ET COPROPRIÉTAIRES DE LA HAUTE GARONNE ET DE L'ARIÈGE

Identifiant Créancier SEPA* : FR11ZZZ495773

Adresse du créancier* : 18 RUE DE METZ - 31000 TOULOUSE FRANCE

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif Ponctuel

Signé à* : TOULOUSE

Le* :

Signature* :